

## Procès-verbal du conseil de l'école doctorale du 17 juin 2014

La séance s'ouvre à 18h

Etaient présents 14 : Thibault Barrier, Eric Beauron, Bernadette Bensaude-Vincent, Jean-Baptiste Brenet, Philippe Büttgen, Chantal Collet, Dimitri El Murr, Geneviève Fraisse, Jean Gayon, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Sandra Laugier, Marie-Luce Pouchelle.

Excusés : Laurent Jaffro, Philippe Scialom, Jeanne-Marie Roux, procuration à Thibault Barrier

### 1) Approbation du procès-verbal du précédent conseil

Le PV est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

### 2) Appel à projet :

Un seul appel à projet présenté :

-1 journée d'études à l'automne « World(s) in progress. Construction, structure et rapports » organisée par Nicolas Bouteloup et Anne-Alexis Braun, Devis 297, 20 euros.

Après un examen du projet et une brève discussion, le projet est approuvé à l'unanimité.

### 3) Validation des résultats du jury des contrats doctoraux.

Après présentation du PV des résultats des contrats doctoraux (voir annexe), la directrice soumet la liste des candidats reçus à l'approbation du conseil.

Les représentants des doctorants ne prennent pas part au vote. Le PV des résultats est validé à l'unanimité des votants.

### 4) Questions diverses

Bernadette Bensaude Vincent évoque la commission d'éthique dont elle est chargée et une discussion informelle s'engage avec le conseil et plus particulièrement pour recueillir l'avis des représentants des doctorants.

ANNEXE :

## Procès-Verbal du jury d'attribution des contrats doctoraux 2014 de l'école doctorale de philosophie

La procédure s'effectue en deux temps :

Première réunion : le 10 juin 2014 à 9 heures pour les admissibilités

Deuxième réunion : le 17 juin à 13h 45 pour les admissions

### I) Jury d'admissibilité du 10 juin :

Etaient présents : 14

Bernadette Bensaude-Vincent, Jean-François Braunstein, Jean-Baptiste Brenet, Philippe Büttgen, Chantal Collet, Dimitri El Murr, Jean Gayon, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Marie-Luce Pouchelle, Paul Rateau, Philippe Scialom

Chantal Jaquet informe le jury que le nombre de contrats doctoraux alloués à l'école doctorale de philosophie est de 6.

Le nombre de candidats est de 19.

Le jury examine d'abord la recevabilité des dossiers et écarte 2 dossiers de candidature incomplets

Il examine ensuite les dossiers des candidats en les classant en trois catégories : ceux qui ont obtenu deux rapports favorables des experts, ceux qui ont obtenu deux avis réservés et ceux qui ont obtenu un rapport favorable et un réservé. Il retient les candidats qui ont obtenu 2 avis favorables, discute des cas de ceux qui ont un avis favorable et un avis réservé, puis de ceux qui ont un avis réservé.

Une liste de 8 noms de candidats admissibles à une audition est constituée :

BOBANT Charles

BOUDERBALA Lyess

DE BENQUE Isaure

DI ROCCO Florencia

EYCHENIE Mathieu

LEFEVRE Victor

MONTOUT Dorine,

TAÏEB David

Cette liste est soumise à l'approbation du jury par un vote à bulletins secrets : 14 pour.

La séance est levée à 12h 30

## **II) Jury d'admission du 17 juin**

La séance s'ouvre à 13 h 45.

Etaient présents : 14

Bernadette Bensaude-Vincent, Jean-Baptiste Brenet, Philippe Büttgen, Chantal Collet, Dimitri El Murr, Geneviève Fraisse, Jean Gayon, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Sandra Laugier, Marie-Luce Pouchelle, Paul Rateau, Philippe Scialom,

On procède à l'audition des 8 candidats puis à l'audition de 2 candidats déjà doctorants contractuels demandant une mission, Delphine Olivier et David Zarebsky.

Après un tour de table et une brève discussion, on établit la liste des six candidats retenus et la liste complémentaire

### **Candidats retenus :**

1) ex aequo : BOBANT Charles, BOUDERBALA Lyess, EYCHENIE Mathieu, LEFEVRE Victor : 14 pour

5) DI ROCCO Florencia : 14 pour

6) MONTOUT Dorine, 10 pour

### **Liste complémentaire**

1) TAÏEB David

## 2) DE BENQUE Isaure

La liste des contrats doctoraux est alors soumise à un vote final à bulletins secrets et approuvée à l'unanimité: 14 voix.

On procède ensuite à l'établissement de la liste des candidats pour une mission en retenant en priorité les trois candidats agrégés qui ont besoin d'une mission d'enseignement pour valider leur concours et l'on classe ensuite les autres.

1° ex aequo Bobant Charles, Bouderbala Lyess, Mathieu Eychenié

4) Zarebski David

5) Di Rocco Florencia

6) Delphine Olivier

7) Victor Lefèvre

La liste des candidats pour une mission est soumise à un vote final et approuvée à l'unanimité : 14 voix pour. La séance s'achève à 17h40.